

65511-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Schutzkleidung – Fourniture de casques TST pour RTE

OJ S 20/2026 29/01/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Lieferleistungen - Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: RTE - Réseau Transport Electricité

E-Mail: gael.le-gall@rte-france.com

Rechtsform des Erwerbers: Öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des Auftraggebers: Mit Strom zusammenhängende Tätigkeiten

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Fourniture de casques TST pour RTE

Beschreibung: Fourniture d'un lot de 50 casques "faradisés" pour les opérateurs nacelle de Travaux Sous Tension (TST), et 50 casques "non faradisé" équipé d'un système de communication radio, et prestations d'entretien

Kennung des Verfahrens: b486e3cf-935b-4ddd-a2ff-0506f351f630

Interne Kennung: 24998 - Casques opérateurs TST

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 18143000 Schutzkleidung

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Immeuble Window 7C Place du Dôme

Stadt: Paris La Défense Cedex

Postleitzahl: 92073

Land, Gliederung (NUTS): Paris (FR101)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: La procédure se déroulera en deux temps : - 1ère phase :

Sélection de deux OU trois candidats en capacité de produire un prototype répondant au cahier des charges. Le prototype sera soumis à une batterie de test. Cette phase sera rémunérée de manière forfaitaire par RTE (10k€).

- 2ème phase : Sélection du meilleur candidat dont le prototype aura passé les tests et sur la base de critères de mieux disance qui seront précisés à la consultation, et d'un prix, pour la fourniture d'une série de 100 casques.

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/25/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Verstoß gegen die in den rein innerstaatlichen Ausschlussgründen verankerten

Verpflichtungen: « Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions de la procédure de passation des marchés soumis à la commande publique, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L. 2141-7 à L.2141-11. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants ; 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés ; 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire ne justifiant pas de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou ne bénéficiant pas d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce ; 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France : fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 4) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n° 2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Casques opérateurs TST

Beschreibung: Fourniture de 50 casques "faradisés" + 50 casques "non faradisés" + prestations d'entretien périodique sur 8 ans

Interne Kennung: 24998 - Casques opérateurs TST

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Zusätzliche Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 18143000 Schutzkleidung

Menge: 100 Stück

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Zusätzliche Informationen: Equipe projet et livraison à Avignon

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 01/05/2026

Enddatum der Laufzeit: 31/12/2034

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

Zusätzliche Informationen: Validité de l'offre limitée à 6 mois

5.1.7. Strategische Auftragsvergabe

Ziel der strategischen Auftragsvergabe: Innovative Beschaffung

Beschreibung: Dispositif de protection spécifique pour les travaux sous tension

Innovationsfördernde Auftragsvergabe: Die erbrachten Bauleistungen, Dienstleistungen oder gelieferten Güter beinhalten Produktinnovationen.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: Aptitude à exercer l'activité professionnelle Le candidat devra adresser avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2 dûment complétés et signés. Ces documents sont à se procurer à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1) Pour les candidats établis "en France" : - la transmission du numéro unique d'identification (SIREN) délivré par l'INSEE, ou bien Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie) datant de moins de 3 mois par rapport à la date limite de réponse ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes morales ou physiques en cours d'inscription. 2) Pour les candidats établis "hors de France" : - un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou, pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de 3 mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. -un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. - une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R.2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). Pour tous les candidats : 1) (pour les entreprises de plus de 20 salariés) qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 2) ne pas être dans l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 du décret n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine 3) Candidat faisant partie du groupe EDF ou du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) Afin de s'assurer du respect des dispositions des articles L111-10 et suivants du code de l'Energie, un candidat ou un membre du groupement contrôlé directement ou indirectement par une société par EDF ou la CDC devra produire dans son dossier de candidature une déclaration indiquant le détail du lien capitalistique avec l'une des sociétés précitées Ces éléments produits en langue française sont à fournir par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Bilans ou extraits de bilan Le candidat est prié de joindre les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, dans le cas où ce dernier fait partie des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Banque et assurances Le candidat doit fournir les déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une

assurance des risques professionnels pertinents. Capacité technique et professionnelle
Contenu du dossier de présentation de la société du candidat Le candidat doit fournir un dossier de candidature reprenant : une présentation succincte de la société (raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, Code NAF, domaines d'interventions, chiffre d'affaires global réalisé en France et dans le monde lors des 3 dernières années, références...). - Par ailleurs, le candidat indique dans ce même document autoportant les éléments suivants, qui seront évalués selon le barème ci dessous : Présentation du candidat seul ou en groupement (5 pages maximum) comprenant les 2 éléments suivants : sa compréhension du besoin et sa capacité à y répondre (développement du prototype et production des séries) (Evaluation: . 0 à 12 points : proposition peu adaptée . 13 à 25 points : proposition adaptée . 25 à 40 points : proposition adaptée et source de valeur ajoutée) Fournir un pré-design et une liste de composants ou sous-ensembles envisagés (Evaluation: . 0 à 9 points : proposition peu adaptée . 10 à 19 points : proposition adaptée . 20 à 30 points : proposition adaptée et source de valeur ajoutée Présenter 3 références en rapport avec le besoin décrit (1 page par référence) domaine des casques, des radiocommunications et/ou des protections auditives. Pertinence = similarités avec le besoin décrit dans le CCTP. Pour chaque référence ou équivalent : (Evaluation: . 0 point si non pertinente . 1 à 6 points si partiellement pertinente ; . 7 à 10 points si pertinente dans sa globalité) Les 2 OU 3 meilleurs candidats seront invités à la 2ème phase, qui consistera à fournir un prototype en trois exemplaires, et à répondre à la consultation pour la fourniture en série. Le choix s'effectuera en fonction de l'écart de notation entre le 2ème et le 3ème candidat. Le seuil est fixé à 25% (si le 3ème candidat obtient une note inférieure de 25% au 2ème candidat, alors RTE ne retiendra que les deux premiers candidats). Cette phase sera rémunérée forfaitairement par RTE à hauteur de 10k€ par candidat.

Anhand der Kriterien werden die Bewerber ausgewählt, die zur zweiten Phase des Verfahrens eingeladen werden sollen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Mindestzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 2

Höchstzahl der zur zweiten Phase des Verfahrens einzuladenden Bewerber: 3

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Définis dans les documents de la consultation

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 40

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: Définis dans les documents de la consultation

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Prozentanteil, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 60

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/41372145019BEA81D2DC>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://rte-france.tlh.app.jaggaer.com/go/41372145019BEA81D2DC>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Zulässig

Die Bieter können mehrere Angebote einreichen: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 27/03/2026 14:00:00 (UTC+01:00)

Mitteuropäische Zeit, Westeuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: Sans objet

Es ist eine Geheimhaltungsvereinbarung erforderlich: ja

Zusätzliche Angaben zur Geheimhaltungsvereinbarung: <https://rte-france.bravosolution.com>

Elektronische Rechnungsstellung: Zulässig

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

Von einer Bietergemeinschaft, die den Zuschlag erhält, anzunehmende Rechtsform: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché.

Finanzielle Vereinbarung: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung mit erneutem Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 3

Begründung der Laufzeit der Rahmenvereinbarung: La phase de prototypage est prévue en 2026, la production des séries se fera en 2027

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Informationen über die Überprüfungsfristen: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la

notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: RTE - Réseau Transport Electricité

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: RTE - Réseau Transport Electricité

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: RTE - Réseau Transport Electricité

Registrierungsnummer: 444 619 258

Postanschrift: 99 avenue de Lyon

Stadt: Marseille

Postleitzahl: 13015

Land, Gliederung (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Gaël LE GALL

E-Mail: gael.le-gall@rte-france.com

Telefon: +33672339959

Profil des Erwerbers: <https://rte-france.bravosolution.com>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Registrierungsnummer: 1234567

Abteilung: Instance chargée des procédures de recours

Postanschrift: 179-191 avenue Joliot-Curie

Stadt: Nanterre

Postleitzahl: 92020

Land, Gliederung (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Land: Frankreich

Kontaktperson: Instance chargée des procédures de recours

E-Mail: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Telefon: 0140971010

Internetadresse: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

8.1. ORG-0000

Offizielle Bezeichnung: Publications Office of the European Union

Registrierungsnummer: PUBL

Stadt: Luxembourg

Postleitzahl: 2417

Land, Gliederung (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-Mail: ted@publications.europa.eu

Telefon: +352 29291

Internetadresse: <https://op.europa.eu>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 2cb9deb4-29f3-4872-961e-87072cdc201e - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 17

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 27/01/2026 15:14:58 (UTC+00:00)

Westeuropäische Zeit, GMT

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 65511-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 20/2026

Datum der Veröffentlichung: 29/01/2026